l'Europe s'engage en France avec le FEADER

Réseau Rural Français 2014 - 2020

C'est ensemble que se construit l'avenir des territoires

L'impact des usages du numérique sur le développement rural :

Constats & Questionnements

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGIONS DE FRANCE

Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

UNION EUROPÉENNE

Dans le cadre de ses missions, le Réseau rural national a identifié le besoin de travailler sur la transition numérique dans les territoires ruraux et plus particulièrement sur l'impact des usages du numérique sur le développement territorial. Seize personnes ressources et experts ont été interrogés afin de constituer un premier état des questionnements et des problématiques portant sur ces questions. Ce document synthétise leurs contributions par grandes thématiques, idées, constats et pistes de réflexion.
Les encadrés ainsi que les sondages en fin de document sont issus des échanges qui se sont déroulés sur ces questions, lors du séminaire du Réseau rural national organisé à Rennes le 17 novembre 2017.

Le numérique transforme la société

Quoi que l'on fasse, le numérique arrive sur les territoires. Il change la société et suscite des innovations. Les expériences, citées par les personnes ressources, en témoignent.

Le numérique favorise le savoir

• Il facilite la diffusion de contenus en open source : exemple de l'Atelier paysan, qui propose des formations en autoconstruction d'outils de travail agricole et transmet via une plateforme web du matériel libre.

• Il favorise le transfert de savoirs et de compétences notamment pour mieux et moins consommer, et acquérir davantage d'autonomie dans son activité professionnelle : IndieCamp en Bretagne, camp coconstruit par les participants qui y échangent leurs pratiques « frugales » et collaboratives du numérique.

• Le numérique rend possible l'organisation de formations au plus près des territoires : école de code « Wild code school » de la Loupe en Eure-et-Loir.

Le numérique crée du lien

• Le numérique relie les gens, peut rompre la solitude et apporter de nouveaux services : fairecompagnie.fr, dans le Pays Nivernais-Morvan, l'Espace public numérique d'Hauteville-sur-Mer (accueil des personnes âgées), les services de la Poste à destination des personnes âgées…

• Le numérique peut renforcer les liens entre les habitants et leurs collectivités : ville de Jun en Andalousie (100 % twitter), stratégie numérique du Pays du Perche (plateforme participative).

• Le numérique renforce aussi le lien entre les producteurs et les consommateurs, notamment en agriculture ; c'est un levier possible du développement des circuits courts.

• Il rassemble, dans des tiers lieux, des espaces dédiées au numérique, des communautés d'entrepreneurs, d'ingénieurs, de développeurs, de télétravailleurs… et crée des terreaux créatifs, propices à l'émergence de projets mais aussi aux relations sociales et à la solidarité : territoires labellisés French Tech, Projet digital de la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud, (www.cc-macs.org)…

Le numérique désenclave

• Il soutient l'accueil de nouveaux habitants à la campagne (Arvieu en Aveyron).

• Il accompagne la création d'activités économiques : Campus Les Champs du possible, incubateur d'entreprises agricoles à Chateaudun (28).

Le numérique enrichit la ruralité

• Des stratégies numériques de territoire, qui associent une réflexion sur les infrastructures, les usages, le contenu et les services, peuvent avoir un réel effet sur leur développement : département de la Lozère, de la Manche et du Cantal (télétravail), Région Limousin, communauté de communes Val d'Amboise, commune de Fleury-les-Aubrais.

• Il permet aux entreprises de trouver de nouveaux marchés sans avoir à déménager : Tom Press, boutique d'ustensiles de cuisine en ligne à Sorèze (81). Il est le support d'outils qui relient directement producteurs et consommateurs.

Le numérique apporte de nouveaux services ou améliore ceux existants

• La télémédecine (Oberbruck dans le Haut-Rhin) permet de répondre en partie à l'absence de médecins sur un territoire ou de compléter l'activité d'un praticien présent. Elle peut ainsi contribuer à désengorger les urgences en proposant des permanences le week-end par exemple, avec l'aide de médecins qui consultent à distance, de leur domicile, à des horaires qui leur conviennent. Elle peut éviter des déplacements en ambulance, coûteux pour la Sécurité sociale.

• Le numérique favorise une utilisation plus fine et raisonnée de l'énergie des collectivités (Smart Grid Vendée), mais aussi des intrants et de l'eau dans les exploitations agricoles.

• Il facilite la mise en œuvre de bases de données- comme la Base adresse nationale (Ban) ou encore l'ouverture des données publiques, exploitées et retravaillées avec des partenaires spécialisés dans ce domaine -, sur lesquelles peuvent se greffer des services et des projets de territoires.

• L'utilisation de données numériques permet d'organiser l'accueil des visiteurs d'un territoire (Office de tourisme de Chamonix), de festivals en plein air (Région Paca) ou de créer des pistes cyclables adaptées aux besoins des habitants (ville de Mulhouse).

De réelles opportunités pour les territoires ruraux

L'économie collaborative et industrie 4.0

Selon l'un des experts, l'économie collaborative - qui repose sur une mise en réseau des citoyens pour un partage des biens, des espaces, des outils et des savoirs -, est fondée sur une grande utilisation des technologies numériques : coworking, covoiturage, colocation, crowdfunding, fablab... Elle peut être une véritable chance pour les territoires ruraux (avec néanmoins un minimum de densité démographique) et produit de l'innovation à tous les niveaux : technologique, social, humain, culturel, économique...
Le numérique offre aussi la possibilité de réintroduire de l'activité de production sur les territoires. De nouvelles formes d'industries émergent (fablab, micro-usine, industrie 4.0) qui s'appuient et participent à la transition numérique des territoires.

Ce qui est inédit avec le numérique, c'est aussi que tout entrepreneur peut s'installer dans n'importe quel lieu qui dispose du débit suffisant. Bien utilisé et compris, il peut servir à bien davantage qu'à acheter des produits en ligne sur des plateformes étrangères. Néanmoins il convient de souligner que beaucoup d'acteurs du monde rural utilisent internet aux dépens de l'économie locale. Il existe sur ce point un véritable chantier à ouvrir. Les associations d'élus et les syndicats professionnels sont invités à s'en emparer, de manière à maîtriser les architectures des systèmes à venir, à défaut de quoi une trop grande partie de la valeur produite localement sera transférée sur les territoires qui maîtriseront les algorithmes, les données et le droit du numérique.

De la création de valeur pour les territoires

Le numérique est vecteur de développement économique s'il crée de l'emploi et de la valeur ajoutée qui profitent aux territoires. Bien utilisé et compris, il peut servir à autre chose qu'à acheter des produits en ligne sur des plateformes étrangères. Même Airbnb, qui concurrence les hôtels et bénéficie à une société étrangère, peut aussi apporter des revenus à des territoires qui n'avaient pas développé ce type d'offres d'hébergement.

Les TPE/PME et les exploitations agricoles ont la possibilité de vendre directement leurs produits en ligne et de conserver une bonne partie de la valeur créée en minimisant le nombre d'intermédiaires. Et s'ils vendent à des clients éloignés (exemple de la plateforme bienmanger.com, de catalogues de prestations et de produits locaux créés par des collectivités) ou accueillent davantage de touristes grâce à une assistance géolocalisée multilingue, ce sont autant de ressources nouvelles qui arrivent sur leurs territoires.

Une étude réalisée par Google et Terra Nova révèle que, si l'écosystème et la concentration de moyens et de ressources sur un même territoire sont facteurs de développement, ces conditions ne sont pas forcément nécessaires pour réussir. Des PME ont pu développer leur activité en ligne même en étant éloignées des aires urbaines ou d'un territoire « Fench Tech ». En revanche, le développement des outils numériques nécessite de la proximité et une présence locale.

Les animateurs économiques ont, dans ce cadre, un rôle à jouer pour valoriser le profil numérique de leur territoire en diffusant les réussites, en animant des groupes de dirigeants et en leur proposant des formations adaptées.

Un changement de paradigme

Dans la décennie à venir, le Très haut débit (THD) provoquera un mouvement de transformation sociale d'ampleur, un changement profond de paradigme. L'une des personnes ressources en est convaincue : « c'est une rupture avec le monde de la matière et de l'énergie qui s'opère. Le THD permettra de partager des connaissances à faibles coûts et sans perdre de valeur. » L'attractivité territoriale du très haut débit sera surtout basée sur l'existence de services numériques locaux, de compétences en algorithmes, en data et web, en intelligence artificielle, en impression 3D…

Ce qui s'est dit le 17 novembre…

« Sans une plateforme comme Airbnb, je n'aurais pas pu visiter certaines villes. Les hôtels sont trop chers. Et lorsque je me rends dans une ville, je consomme sur place. »

« On pense qu'Airbnb conserve une part importante des prix de location. Mais c'est en fait beaucoup moins que d'autres réseaux comme celui des Gîtes de France par exemple. Airbnb gagne davantage sur l'ensemble du volume des locations. »

« J'habite à la campagne. Amazon par exemple me permet d'y rester en trouvant en ligne les pièces informatiques dont j'ai besoin pour me dépanner. Et pourquoi les taxis ne mettraient-ils pas en place un service de type Uber ? »

« Il faut choisir entre créer les conditions pour bénéficier des atouts du numérique ou subir les évolutions qu'il induit. »

Des évolutions dans les habitudes de travail

Des mutualisations et des collaborations renforcées

De manière générale, le numérique transforme les façons de travailler, obligeant les acteurs publics et privés à décloisonner leurs pratiques et à œuvrer davantage en réseau. Ce travail collectif est source d'une créativité nouvelle et peut contribuer à l'émergence de projets pertinents. Cela se traduit par la création « d'écosystèmes » numériques locaux thématiques ou généralistes, qui demandent néanmoins selon deux experts, une certaine densité de population et de services... Des tiers-lieux remplissent ce rôle, s'ils répondent à de réels besoins locaux.

Ces coopérations peuvent aussi se faire entre différents échelons territoriaux - départements, métropoles, agglomérations, communes rurales -, pour expérimenter et diffuser les bonnes pratiques. Selon l'un des experts « les ruraux doivent pouvoir accéder aux mêmes services que les urbains. Mais comme l'innovation numérique est coûteuse, il faudrait renforcer la qualité des partenariats autour du numérique entre les villes et les campagnes pour que ces dernières en bénéficient. »

Les territoires sont aussi invités à s'associer entre eux et à mutualiser leurs moyens pour être suffisamment forts face aux opérateurs privés qui imposeront sinon des solutions peu avantageuses. Les élus doivent être en capacité d'utiliser le potentiel du digital word et de la gigabit society. Il faut pour cela qu'ils mutualisent leurs analyses, les cahiers des charges et les solutions.

Selon l'une des personnes interrogées, le numérique a aussi contribué à transformer la légitimité de l'intervention des pouvoirs publics. Comme les citoyens vis à vis des collectivités locales, ces dernières attendent du Gouvernement des démarches moins descendantes, plus transparentes et co-constructives.

Mobilité et liberté

Le numérique engendre aussi des phénomènes de nomadisme professionnel, où les actifs verront se succéder des missions et des temps de repos dans leur lieu de résidence qui peut être situé à la campagne. Des start-ups installées en ville pourront aussi mener des résidences en milieu rural pour des missions de quelques mois.

Des mutations professionnelles à accompagner y compris en agriculture

Selon l'OCDE, 10 % des métiers existants vont disparaître dans un avenir proche, tandis que 80 % de ceux restant vont se transformer en profondeur... Cette évolution au sein des entreprises est déjà en cours et doit être accompagnée.

Les usages du numérique : des fractures encore bien présentes

Malgré tous les atouts cités, le numérique crée et amplifie des fractures, révèle des limites, engendre des besoins et des adaptations nécessaires qui doivent être pris en compte par les acteurs des territoires.

La majorité des experts estime que les besoins et les attentes liés au numérique se sont fortement rapprochés, voire sont similaires entre les utilisateurs urbains et ruraux. Mais la réalité des usages est toute autre. Des fractures de plusieurs ordres subsistent, se renforceraient même :

Des fractures territoriales

Le manque d'infrastructures numériques reste d'actualité selon une grande partie des experts. Les métropoles tendent à concentrer les moyens matériels et humains. La couverture progresse, le plan Très Haut-débit est lancé, mais des efforts sont encore à faire pour que les habitants des territoires ruraux puissent accéder aux mêmes services et usages que ceux des villes.
L'un des experts constate que comme il est coûteux d'installer la fibre partout, la 4G est proposée aux territoires reculés. « C'est une erreur. Car cela signifie qu'ils n'auront jamais la fibre à l'échéance prévue, voire même pas du tout. Ce qui compromet l'installation future de services de télésanté par exemple. » Un autre expert pense qu'au contraire, en attendant que le Très haut débit arrive sur les espaces ruraux, des solutions intermédiaires doivent être proposées. Au vu de la situation, les territoires ruraux devraient être même prioritaires lorsqu'arrivera la 5G.

Des fractures entre les publics

La dématérialisation des démarches administratives (et la fermeture des services publics) ainsi que la complexification des technologies numériques, les rendent moins accessibles pour certains publics : personnes âgées, demandeurs d'emplois... Plusieurs personnes ressources l'ont rappelé : les outils numériques doivent être au service des habitants (et non l'inverse) et les relations humaines être toujours privilégiées et au cœur des dispositifs. Un fossé semble aussi se creuser selon le niveau d'études et également selon les âges, même si une spécialiste de la télémédecine remarque que les seniors se sont bien appropriés certains des usages (messagerie, web...).

Des fractures technologiques

Les technologies numériques se complexifient et déplacent au fur et à mesure la ligne de fracture... Même formé, chacun peut se trouver, à un moment donné, dépassé.

Certains territoires cumulent plusieurs de ces fractures.

Ce qui s'est dit le 17 novembre...

« Attention à ce que la dématérialisation des services publics ne renforce pas la fermeture de ces derniers. Le numérique doit être un réel service supplémentaire apporté aux habitants et complémentaire à des services qui existent déjà. »

« L'outil numérique n'est pas l'ennemi de l'humain, il n'est non plus pas LA solution de tous les problèmes. C'est beaucoup plus complexe. C'est à l'Homme de savoir ce qu'il doit en faire. »

« Le numérique peut permettre à des personnes - qui n'osent pas franchir les portes des services publics -, de faire leurs démarches en ligne (planning familial par exemple). »

« Des étudiants peuvent aussi voter de n'importe où à n'importe quelle heure. Certains services sont très adaptés pour le numérique, d'autres moins. »

« Un service numérique n'est pas forcément associé à un ou des lieux physiques. Par exemple, un service de location de vélos peut être totalement géré depuis une plateforme numérique. »

« On assiste à une transformation de l'attachement aux lieux. »

Des infrastructures et de vraies stratégies territoriales

La majorité des experts se rejoint sur un constat : l'infrastructure numérique est nécessaire et indispensable. Elle est un prérequis pour qu'un territoire rural conserve son activité et sa population, pour qu'il ne soit pas « déclassé ».

Une des personnes ressource nuance cette idée, constatant qu'avec ou sans politique d'accueil des territoires ruraux, deux millions d'urbains souhaitent quitter la ville et mènent des recherches dans ce sens sur des plateformes comme laou.fr, paris-jetequitte.com, www.fuyonsladefense.com... Un élément essentiel de leur recherche est le débit dont ils disposeront sur leur nouveau lieu d'installation.

Mais, pour en faire un vrai vecteur de développement, l'infrastructure numérique ne se suffit pas en elle-même. Elle doit être au cœur (ou l'outil) d'une vraie stratégie de territoire économique, sociale, environnementale... Une des personnes interrogées pose une question préalable à tout projet : « que veut-on faire de la ruralité ? S'il n'y a pas d'ambition, il n'y a pas de projet et la concentration urbaine se poursuivra. »

Les territoires doivent donc être en capacité de prendre le « meilleur » de ces technologies pour qu'elles répondent aux besoins des habitants. Plusieurs des experts ont constaté que ce qui attire et retient de nouvelles entreprises et populations, ce sont surtout les aménités offertes par le territoire : cadre de vie, environnement et services (transport, éducation, santé, culture, logement...).

Les fondamentaux du développement territorial ont, dès lors, été rappelés à l'intention des collectivités locales. Il s'agit pour elles de : se donner les moyens d'écouter et de recueillir les besoins des habitants, des acteurs locaux, des TPE/PME, des associations..., de détecter les talents, de les associer et de les mettre en réseau pour co-construire sur du long terme des solutions adaptées (et non calquées sur des modèles urbains), de soutenir et d'impulser les projets aussi bien privés que publics, ...
« Des élus ont pris conscience que les outils numériques qui les relient aux habitants ne fonctionnent efficacement que s'ils sont collaboratifs par exemple ».
Il s'agit donc de casser les « esprits de chapelle » pour coopérer entre acteurs publics et privés, d'innover et de tester.

Les objectifs de couverture numérique des territoires, par les réseaux fixes et mobiles sont une priorité pour l'Etat. C'est notamment le sens du plan France Très Haut Débit. Le Président de la République a annoncé en juillet 2017 son souhait d'accélérer les programmes en cours en fixant pour objectif un accès à du bon haut débit pour tous les français dès 2020 (>= 8mbit/s), au très haut débit (>=30Mbit/s) en 2022 et d'améliorer la couverture mobile en vue de généraliser une couverture 4G rapide et de qualité. Le Gouvernement a engagé une large concertation avec les collectivités, leurs associations représentatives et l'ensemble des acteurs de la filière télécom afin de définir des propositions concrètes qui permettront d'atteindre ces objectifs. C'est notamment le sens de l'accord passé par le ministère de la cohésion des territoires avec les opérateurs de téléphonie le 11 janvier 2018. A travers un investissement de 3 milliards d'euros, cet accord vise à couvrir en réseaux mobiles dans un délai de 3 ans les zones où il n'y a actuellement pas de réseau.

Ce qui s'est dit le 17 novembre...

« La question à se poser avant toute chose : en quoi le projet peut-il permettre de mieux vivre en milieu rural ? Est-ce une opportunité pour le devenir des territoires ? »

« Le numérique peut être un vecteur d'attractivité des territoires.... ou pas. Ce n'est ni une évidence, ni acquis d'avance. Tout dépend des besoins locaux. »

Pour la majorité des personnes présentes, le numérique est un levier parmi d'autres. Par exemple, une plateforme numérique, mis en ligne par une collectivité, ne peut réellement fonctionner que si elle accompagne une dynamique de développement.

« Pour investir et maîtriser l'équipement de leurs territoires, les collectivités locales peuvent créer un Réseau d'initiative publique (RIP). »

« Le Très haut débit attire indéniablement des entreprises. Comme tout utilisateur privé ou public, désormais elles sont éditrices de données numériques autant qu'elles en réceptionnent ou consultent. L'ADSL, dont l'offre en débit est asymétrique, ne suffit plus. »

« La Cocotte numérique, tiers lieux installé à Murat dans le Cantal, est un bon exemple de cette collaboration entre acteurs du territoire. »

Médiation et formation : deux priorités

L'ensemble des personnes ressources s'accorde également pour dire que toute stratégie numérique de territoire doit être associée à de la médiation et de la formation numériques. Il s'agit de sensibiliser les élus et les acteurs à la réalité du changement de fond engendré par le numérique. Il n'existe pas de déterminisme. L'enjeu est de combler des lacunes à la fois techniques et politiques qui touchent tous les publics.

Une méconnaissance encore réelle

• la méconnaissance de tout ce que revêt le « numérique », terme qui suscite à la fois espoirs et craintes. De nombreux élus et acteurs locaux et territoriaux peinent à saisir la dimension politique, globale et prospective du numérique, les transformations socio-économiques en cours et à venir qu'il suscite. Il faut pourtant comprendre les enjeux du numérique pour pouvoir s'en servir. Par exemple, on maîtrise peu ce qui concerne la protection des données. Non seulement cette méconnaissance constitue un frein pour mettre en œuvre des stratégies numériques pertinentes et adaptées aux territoires, mais elle suscite une méfiance, la crainte de ne plus rien maîtriser (par exemple pour ce qui concerne l'ouverture des données publiques).

• Les jeunes, nés avec le numérique, connaissent très bien les applications, mais ignorent pour la plupart « ce qu'il y a derrière » en terme d'enjeux (protection des données par exemple).

• La majorité des habitants se sait utiliser ces technologies pour des usages particuliers. Mais ce n'est pas le cas pour 15 à 20 % d'entre eux qui connaissent un vrai problème dans les usages du numérique ou ne savent tout simplement pas s'en servir. En outre, la principale préoccupation des Français réside dans la sécurisation et l'accès aux données personnelles. Il faut pouvoir leur apporter des réponses concrètes.

• En France, les dirigeants des TPE/PME sont en retard dans le développement et l'usage des technologies numériques par rapport à d'autres pays européens et n'ont pas conscience de ce qu'elles peuvent apporter à leur activité. Seules 19 % des entreprises de moins de 250 salariés vendent en ligne.

• L'enjeu de formation concerne aussi l'agriculture : l'utilisation de données numérique transforme aussi ce métier et nécessite pour cela des formations à la maitrise des outils.

Créer des lieux de médiation numérique

Pour toutes ces raisons, les différents experts s'accordent sur l'importance de disposer de lieux et de moyens d'animation numérique sur les territoires ruraux, actuellement moins nombreux qu'en ville. Ils constatent que plus la société devient numérique, plus elle appelle de nouveaux lieux physiques de médiation et d'accompagnement des citoyens. Ces lieux peuvent prendre des formes très différentes : maisons de services aux publics, espaces publics numériques, tiers-lieux, points contacts postaux... avec des acteurs et des animateurs aux profils les plus divers selon les réalités locales : associations, collectivités, partenaires privés, chambres consulaires (pour les TPE/PME), étudiants, jeunes en service civique... Des lieux itinérants de médiation numérique peuvent être imaginés (comme le Bus numérique en Gironde).
Ces espaces de médiation ne concernent pas seulement les citoyens mais aussi les élus et les agents des collectivités. Il est aussi proposé la création d'un service national mutualisé de conseil et d'assistance à leur intention.

Ce qui s'est dit le 17 novembre...

L'apprentissage et l'accompagnement dans l'utilisation des outils numériques ont été confirmés par plusieurs participants du séminaire. Certains se sont posé la question des lieux les plus appropriés. Ils doivent être, si possible, collectifs (maisons de services aux publics, espaces publics numériques et pourquoi pas des Maisons du numérique ?) et proches des habitants et des PME.

Ces lieux doivent apporter du lien social tout en étant aussi des lieux de formation des élus et des acteurs locaux.

Apprendre à apprendre

Ces lieux de médiation doivent être complétés par une offre de formation. Mais sur quoi doit-elle porter ? Pour quel public ? Avec quels formateurs ?
Voici quelques-unes des réponses apportées par les experts :
Le numérique est un domaine vaste qui comporte de nombreuses facettes. Il faut donc qualifier précisément de quoi l'on parle pour identifier les besoins de formation : ces derniers portent-ils sur les messageries ? Les réseaux sociaux ? Les algorithmes ? Les blockchains ? Sur les pensées et interconnexions complexes qu'induit le numérique ? Les opportunités futures ?

Plusieurs d'entre eux pensent que le but n'est pas forcément d'enseigner des techniques (on trouve toujours des supports en ligne) mais d'apprendre à apprendre, à devenir autonome vis à vis de ces outils et de leurs opérateurs, à en conserver la maîtrise, à trouver des solutions en cas de besoin et à transformer ces technologies en opportunités.

Développer la connaissance

D'autres objectifs ont été précisés en terme de formation, selon les publics visés :

• Pour les élus et les agents des collectivités, les décideurs locaux, les dirigeants des TPE/PME, il s'agit surtout de viser une montée en compétences afin qu'ils puissent acquérir une vision globale et une culture du numérique.

• Pour les publics éloignés du numérique, ce serait davantage une maîtrise des usages courants (messagerie, web...).

• Pour les professionnels de la santé, c'est aussi une formation à la pratique de certains gestes médicaux par les infirmier(es) par exemple, lorsqu'ils consultent dans le cadre de la télémédecine en l'absence physique d'un médecin.

• Pour les enseignants, il s'agit d'intégrer des modules sur le numérique dans tous les parcours de formation.

• Pour les jeunes, la formation porte d'une part sur une sensibilisation aux enjeux du numérique et d'autre part, sur de futurs métiers insuffisamment couverts. En effet, les entreprises peinent à trouver du personnel qualifié dans le domaine de la fibre par exemple.

• Concernant le monde agricole, le numérique est une source potentielle de valeur ajoutée parce qu'il peut contribuer aux circuits courts comme aux économie d'intrants ; il y a là aussi un enjeu de formation

Ces formations peuvent être portées par des organismes privés et publics de formation continue, des associations, des chambres consulaires,... 80 % de l'offre de formation continue se concentre en ville. Plusieurs experts estiment qu'elle doit se rapprocher des publics visés (antennes locales, formations à distance...).

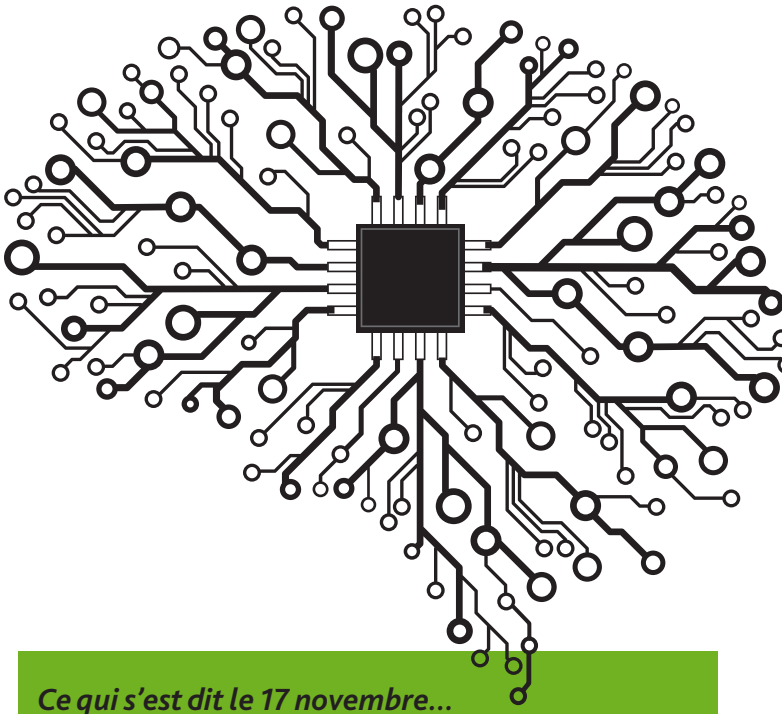

Ce qui s'est dit le 17 novembre...

« Il faut développer une culture numérique, comme cela a été le cas autrefois pour le téléphone ou l'électricité, tout en veillant à ce que l'Homme reste maître de ces outils. »

La santé, une urgence

Ses enjeux étant transversaux, le numérique concerne tous les secteurs d'activité.

Mais s'il fallait en choisir un prioritairement c'est, pour la majorité des intervenants, le domaine de la santé et de l'accès aux soins qui est cité, en raison de la progression des déserts médicaux. Cela demande une bonne connexion ainsi qu'un renforcement de la coordination entre les praticiens et tous les acteurs concernés...
La télémédecine est un outil qui ne remplace néanmoins pas le médecin, toujours indispensable pour certaines pathologies (diabète par exemple).

Le développement économique est ensuite mentionné, car il constitue le socle de la vitalité des territoires. Certaines entreprises dépendent des technologies numériques et vont forcément se tourner vers les territoires les mieux dotés (et qui le font savoir). Les TPE/PME ont en outre un grand retard à rattraper dans l'utilisation des technologies numériques.

Les exploitations agricoles sont aussi mentionnées, afin que ces technologies leur permettent de renforcer leurs performances écologiques, économiques et sociales (suivi plus fin et en continu de la consommation d'eau, d'intrants, de l'alimentation des animaux, des vêlages...)

Sont enfin évoquées toutes les fonctions régaliennes : éducation, transport, ...

Le développement numérique est l'affaire de tous

Du fait de sa transversalité, le développement numérique concerne tous les niveaux de décision et d'action, privés et publics, du local au niveau européen. Reste à savoir qui fait quoi... Voici quelques éléments de réponse proposés par les personnes ressources :

• L'Europe est attendue pour soutenir des politiques qui facilitent les projets et la recherche de solutions. Face au risque de renforcement de certaines fractures (entre publics ou entre territoires), il est par exemple proposé de mobiliser le FSE et le FEADER sur ces thématiques. Les Groupes d'Action Locale (GAL) sont aussi mentionnés comme pertinents pour mener des projets liés au numérique dans le cadre de leur stratégie de développement local.

• L'État joue un rôle essentiel à plusieurs niveaux : la mise en œuvre de la couverture Très Haut Débit du territoire français, d'une égalité d'accès au numérique pour tous, de politiques qui facilitent l'appropriation et la transition numérique (financement de l'ingénierie, de l'investissement, du fonctionnement, de la recherche et développement...), d'outils de diffusion des pratiques territoriales et de référencement d'acteurs privés...

Les Agences régionales de santé (ARS) sont attendues pour soutenir les usages numériques dans le domaine de l'accès aux soins et de la médecine en général.

• Les Régions sont le bon maillon pour soutenir la formation continue, relier et mettre en synergie les porteurs de projets locaux des associations, des entreprises et des collectivités. La Région Centre-Val de Loire par exemple soutient l'organisation de « start-ups week-end ». Elles sont aussi attendues dans le financement de la formation continue.

• Les Conseils départementaux représentent un échelon adapté pour mettre en place les infrastructures, soutenir la création des lieux de médiation et également des formations.

• Les chambres consulaires constituent des relais pour sensibiliser, former et accompagner les TPE/PME ainsi que les exploitations agricoles.

• La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est également citée, à travers son soutien à la mise en œuvre des « Promeneurs du net » (plateforme qui met en lien des jeunes et des animateurs sociaux, www.promeneursdunet.fr) en partenariat avec la MSA, les directions départementales de la Cohésion sociale et les Conseils départementaux.

• Les collectivités locales et intercommunales, les Pays et les PETR sont LES maillons d'élaboration des projets de territoires, des stratégies numériques qui répondent aux besoins des habitants. Ils relaient les politiques nationales, cofinancent les projets, voire les infrastructures, déterminent des priorités et sont la porte d'entrée des services publics... Ils mettent en place des outils collectifs (pas forcément coûteux, à l'image de Bras-sur-Meuse qui a créé un réseau social très actif pour rester en lien avec les habitants) et impulsent des projets numériques. Cela demande la mise en œuvre d'une véritable R&D territoriale, qui peut s'appuyer sur les travaux de laboratoires pluridisciplinaires d'expérimentation.

• D'autres acteurs et structures sont également mentionnés : Agence du numérique, SGMAP (modernisation de l'action publique), Commissariat général à l'investissement, le Conseil national des élus du numérique (CNEN), entreprises, associations...

Aux échelons territoriaux et locaux, le constat est également fait que la dimension numérique est mieux prise en compte en présence d'acteurs « leaders » convaincus, audacieux et précurseurs.

Ce qui s'est dit le 17 novembre...

La Région Bretagne a pour objectif de fibrer d'ici 2030 l'ensemble de son territoire à travers le projet « Mégalis Bretagne », une ambition possible grâce à l'intervention de tous les échelons territoriaux : Europe, Région, Départements et collectivités locales. Le Réseau rural national s'est donné pour mission d'être un centre de ressources pour les territoires dans le domaine complexe du numérique et d'animer des réflexions prospectives qui prennent en compte les changements de paradigme.

Des ateliers interrégionaux thématiques pourraient accompagner ces démarches. Le réseau pourrait aussi leur amener un regard davantage européen et voir comment mieux utiliser le FEADER.

Les personnes ressources de ce document

Orianne Ledroit, directrice du pôle Société Numérique au sein de l'Agence du Numérique (usages numériques et montée en compétences numériques)

Magali Talandier, professeur en urbanisme et aménagement du territoire, université Grenoble-Alpes, membre du bureau de direction du laboratoire Pacte et directrice de l'équipe de recherche Villes et territoires.

Stéphane Vincent, directeur de la 27e région

François Moreau, délégué ministériel au numérique et à la donnée au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Cathy Hanser, responsable de la télémédecine à l'Association de soins et d'aides de Mulhouse et environs (Asame)

Henri Isaac, enseignant chercheur à l'université Paris-Dauphine sur les questions du numérique, président du Think tank Renaissance numérique

Pierre Commandeur, conseiller régional Centre-Val de Loire, délégué auprès du vice-président délégué au développement économique, à l'économie sociale et solidaire et à l'agriculture, chargé du suivi des dossiers et actions concernant l'Économie numérique et la French Tech

Philippe Régnard, directeur des affaires publiques et des relations institutionnelles de la branche numérique de La Poste.

Julien Didry, maire de Bras-sur-Meuse, président du Pays de Verdun dont la Charte est constituée d'un projet 100% numérique

Sébastien Côte, président de Ruralitic

Elisabeth Bargès, chargée de cours à Paris XIII, en charge des affaires publiques chez Google, auteur du rapport Que peut le numérique pour les territoires isolés ? (2017) avec la fondation Terra Nova

John Billard, vice-président de l'association des Maires ruraux en charge du numérique, Conseil national du numérique

Jean-Philippe Delbonnel, conseiller municipal de Fleury les Aubrais, auteur de la Tournée du numérique

Hervé Pillaud, agriculteur, spécialiste du numérique

Marc Laget, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)

Nicolas le Luherne, enseignant, directeur du réseau Canopé en Eure-et-Loir, contributeur d'Educavox

Le 17 novembre, sondages en direct

Le 17 novembre, durant les échanges, différentes questions ont été posées à l'assemblée via le web. En moyenne, entre 30 et 40 personnes y répondaient.

Voici les principaux résultats :

Numérique et territoires : citez deux enjeux clés

La question a été posée au début puis à la fin des échanges. Les résultats ont entre temps beaucoup évolué…

• Avant les débats : formation (12), emploi (7), démocratie (6), accessibilité (5), usages (4), information (4), accompagnement (4)…

• Après : humain (9), adaptation (5), lieu (5), « uberiser » le rural (5), outil (4), accompagnement (3), lien social (3)…

En tant qu'acteurs locaux, vous estimez-vous suffisamment informés sur les enjeux du numérique ?

- Oui : 44,12 %
- Non : 55,88 %

Que proposez-vous pour améliorer la prise de conscience le cas échéant ?

Montrer les potentialités du numérique / formations et discussions entre jeunes et personnes âgées / Diffusion de l'usage des outils numériques et formations tous azimuts : élus ruraux, responsables d'associations, TPE, écoles primaires… / Se lancer dans des expérimentations progressives / promotion des outils, des actions des pionniers et d'exemples.

Le numérique est-il vecteur d'attractivité des territoires ?

- Le principal vecteur : 5,41 %
- Un levier parmi d'autres : 91,89 %
- Pas indispensable : 2,70 %

Le numérique est-il vecteur de démocratie participative ?

- Oui : 78,95 %
- Non : 21,05 %

L'accès aux services publics par le numérique permet :

- **de rompre l'isolement : 50 %**

Pourquoi ?
Tout le monde peut plus facilement participer et accéder à l'information et aux services. Cependant, il faut conserver du lien réel / le lien social passe de moins en moins par les interlocuteurs des services publics, qu'on y ait accès par le numérique ou non / il favorise de multiples échanges sur différents services / il crée des liens nouveaux, ex covoiturage .

- **d'accroître l'isolement : 50 %**

Pourquoi ?
Manque de relations humaines / il est nécessaire de rencontrer des êtres humains compétents / il limite les contacts et crée une certaine distance entre les acteurs / si tous les services publics passent par l'outil numérique cela induit la suppression du lien, d'une présence sociale de l'État dans les espaces ruraux / les services doivent permettre un échange humain, le tout-numérique est donc un danger / tout le public ne sait pas s'en servir / complexité de certaines procédures.

Les services publics doivent-il obligatoirement s'identifier à un lieu physique spécifique ?

- Oui : 53,85 %
- Non : 46,15 %

Les sites internet tels que Airbnb, Blablacar, Amazon…

- **font fuir la valeur ajoutée des territoires : 53,13 %**

Pourquoi ?
Oui, mais seulement en partie / vous ne citez que des gros services emblématiques ! Vous oubliez tous les autres qui ont un ancrage local (AlloVoisins par exemple), qui créent de la valeur sur les territoires / le numérique ne participe pas au développement local / ces sites génèrent des bénéfices qui ne restent pas sur les territoires / applications trop centralisées / cela encourage la massification de l'offre / la question est trop tranchée.

- **bénéficient aux habitants et dynamisent les territoires : 46,88 %**

Pourquoi ?
Airbnb attire des touristes qui ne seraient pas venus à l'hôtel par exemple / suscite la modernisation et l'attractivité des territoires / les habitants bénéficient directement des revenus issus de la location de leur bâtiment ou indirectement des dépenses effectuées par les visiteurs / crée de nouvelles activités / économie pour les utilisateurs et valeur sur le territoire côté offreurs de services / ils rendent des services et apportent des clients sur place.

Le numérique est

- **une opportunité pour l'emploi : 84,85 %**

Pourquoi ?
Télétravail / nouveaux métiers / nouveaux emplois / nouveaux services, produits et besoins / plus d'information / un accompagnement humain est toujours important / il développe l'innovation / il crée de l'emploi, mais en supprime aussi. Cela fait surtout évoluer les métiers / Permet de ne plus lier emploi et lieu de vie / fluidifie le marché/ menace seulement sur l'aspect robotisation.

- **est une menace pour l'emploi : 15,15 %**

Pourquoi ?
Il suffit de regarder ce qui se passe dans le secteur bancaire, des télécoms, des assurances et bientôt des services publics. Tout se fait en ligne, besoin de moins de main d'œuvre / les deux ! Drôle de question !

Entretiens avec les personnes ressources et rédaction de ce document de synthèse :
Acteur Rural et Adverbe – novembre 2017

PAO réalisée par l'ASP - Bruno Barault